Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Fournès : les verts à l'assaut du projet d'Amazon



Plusieurs associations écologistes manifesteront demain sur le site de Fournès où Amazon souhaite construire un centre de tri de colis de 38 800 m². Les opposants au géant américain de la vente en ligne entendent planter 1 000 arbres sur ces terres agricoles gardoises en friche afin de protester contre ce projet situé à 4,6 km du Pont du Gard.

A l'appel de nombreuses associations et partis politiques écologistes*, les opposants contre le projet de centre de tri de colis qu'Amazon souhaite implanter à Fournès manifesteront demain à partir de 10h. Jusqu'à 14h, ces derniers ont prévu de planter et semer 1 000 arbres sur ces terres agricoles gardoises en friche situées le long de l'autoroute A9, près de le sortie de Remoulins. Au programme également : prises de parole des représentants des organisations en lutte, pique-nique, chaîne humaine symbolique… Avec cette action, les organisateurs entendent dénoncer la création d'un entrepôt XXL (l'équivalent de 2 stades de France) de 38 800 m2 sur un site de 13,7 hectares se trouvant à moins de 5 kilomètres du Pont du Gard.

3 000 véhicules par jour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Depuis son annonce en 2018, ce projet logistique suscite une véritable levée de bouclier. Plusieurs recours ont été déposés à son encontre et une plainte pour 'prise illégale d'intérêt' a même été déposée. Autre sujets d'achoppement : le trafic routier résultant de cette implantation du géant américain de la distribution en ligne. A ce jour, il est évoqué des rotations quotidiennes de l'ordre de 550 poids lourds et 2 500 véhicules légers, 7 jours sur 7 et 24h sur 24. Enfin, outre l'impact environnemental les détracteurs mettent également en avant les conséquences de l'activité d'Amazon sur l'emploi. En effet, si la création de cette plateforme devrait permettre la création de 150 à 200 emplois directs une étude de Mounir Mahjoubi, ex-secrétaire d'Etat au Numérique, estime que pour chaque poste créé par Amazon 2,2 emplois sont détruit dans les commerces de proximité.

**Organisé par Attac France, Les Amis de la Terre France, Anv-Cop21 Montpellier, ADERE, Confédération Paysanne 30, Solidaires 30, Primavera avec le soutien d'Europe Écologie-Les Verts et l'ensemble des partis écologistes (AEI, GE, MDP, CAP 21).*

Environnement : Avignon décroche une troisième fleur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Le label des Villes et villages fleuris vient de décerner une troisième fleur à la Ville d'Avignon pour son engagement en faveur de l'amélioration de la qualité de vie.

Après l'obtention de la 1ère fleur en 2013 puis d'une seconde en 2016, les inspecteurs de Villes et villages fleuris s'étaient rendus une nouvelle fois dans la cité des papes en septembre 2019 pour inspecter les récents aménagements opérés par la Ville comme la Plaine des sports (qui compte 200 arbres et 15 000 végétaux), l'enfouissement des déchets (127 sites pour près de 400 colonnes enterrées dont 111 de tri sélectif), le verger Urbain V ou les aménagements floraux réalisés de part et d'autre. Parmi les critères pris en compte par le jury on retrouve la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité), le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et la préservation du lien social.

Visiblement sensible aux actions menées ces dernières années par la municipalité dans la mise en œuvre de projets en lien avec les enjeux environnementaux et le développement durable (l'aménagement de la voie verte du tour des remparts, le développement des modes de déplacements doux, les jardins du Pape, la fête du vélo et des mobilités, etc.), le jury vient d'offrir à la Ville sa troisième fleur.

« L'attribution d'une troisième fleur marque la confirmation d'une volonté toujours plus grande de faire entrer la nature dans la ville, déclare la maire d'Avignon Cécile Helle. En 2021, nous allons déployer tous

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

les moyens pour lutter contre le réchauffement climatique. Nous travaillons en partenariat avec trois de nos écoles pour végétaliser les cours et gagner ainsi quelques degrés de fraîcheur. De même, chaque aménagement urbain est pensé au prisme de la place du végétal ; nous serons d'ailleurs dans quelques semaines parmi la trentaine de villes en France à se doter d'une charte de l'arbre. C'est la même ambition qui prévaut cette année à l'élaboration, en étroite concertation avec la population, d'un plan local pour le climat. »

Parc du Luberon : inquiétudes devant la recrudescence de la circulation hors-piste



Avec l'arrivée de la neige, le Parc naturel régional du Luberon a constaté une forte

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

augmentation de la circulation d'engins terrestres motorisés de loisirs dans les espaces naturels, et notamment sur les crêtes du Grand Luberon.

Dans un communiqué, le Parc du Luberon souhaite rappeler qu'afin de concilier activités humaines et protection de la nature, « la circulation des véhicules terrestres motorisés dans les espaces naturels est règlementée en France depuis 1991. Toute pratique du hors-piste est ainsi strictement interdite. En Luberon, depuis l'arrêté préfectoral modifié du 8 janvier 2007, seuls les personnels en mission de service public, les propriétaires et ayants droit (sur les terrains leur appartenant ou pour accéder à leur propriété) et les détenteurs d'une dérogation d'accès au territoire de chasse peuvent circuler en véhicule terrestre motorisé sur les pistes et chemins des massifs du Petit Luberon, du Grand Luberon et de Saint-Sépulcre. »

Cette régulation vise à préserver les écosystèmes fragiles, le patrimoine naturel commun que sont les paysages et les sites, la faune et la flore. Le Parc du Luberon demande une grande vigilance quant au respect de la réglementation et invite chacun à se renseigner au préalable en mairie ou sous-préfecture en cas de doute sur l'ouverture à la circulation d'une voie.

Les parcs d'activités vauclusiens champions régionaux de l'environnement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



7 parcs d'activité vauclusiens figurent parmi les 12 primés à l'occasion de la 3e édition du label Parc+ destiné à valoriser les démarches exemplaires d'aménagement, de gestion et d'animation durables des parcs de la région.

L'Arbe (Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement) vient de dévoiler le palmarès de la 3e édition des labels Parc+. Cette récompense vise à mettre en avant les parcs d'activités conciliant « aménagement judicieux de leur territoire pour accueillir les entreprises et leurs salariés, lutte contre le gaspillage foncier, préservation et valorisation du paysage et de la qualité de vie locale, liens et dialogue entre les entreprises et leur territoire ainsi que le quotidien des salariés et des usagers ».

Pour cette édition, 6 parcs ont été labellisés : 3 au 'niveau 2' (le plus élevé), dont ceux d'Avignon Technopôle et du Technopôle aéronautique Pégase, situés dans la zone d'Agroparc. Le 3e se trouve à Arcs-sur-Argens. Trois autres parcs ont aussi obtenu le 'niveau 1' à Aubagne, Fréjus et Saint-Raphaël.

Qualité architecturale

La double candidature avignonnaise semble avoir séduit le jury par « la qualité architecturale de nombreux bâtiments d'Agroparc, réalisés grâce à des concours d'architecture. Les constructions sont accompagnées par un architecte conseil et un comité valide les permis avant le démarrage des travaux. »

La réglementation en faveur de la préservation des espaces verts donnant une large part à la nature (pourcentage de pleine terre, absence de clôture sur la partie Agroparc, incitation au remplacement de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

pelouse par des plantes locales et économes en eau, gestion des espaces verts en zéro phyto, espaces non bâtis utilisés pour la gestion hydraulique du parc et pour le pâturage avec un bail avec un agriculteur) semble avoir été encore des éléments déterminants dans l'obtention du niveau 2.

Transformer en labellisation

Par ailleurs, 6 parcs ont également obtenu la reconnaissance 'Parc engagé'. Mis à part celui de La Roque d'Anthéron, 5 se situent en Vaucluse à Sablet (Camp Bernard), Cavaillon (les Hauts Banquets), Villes-sur-Auzon (Les Fontaynes), Les Taillades (Bel Air) et Mazan (le Piol).

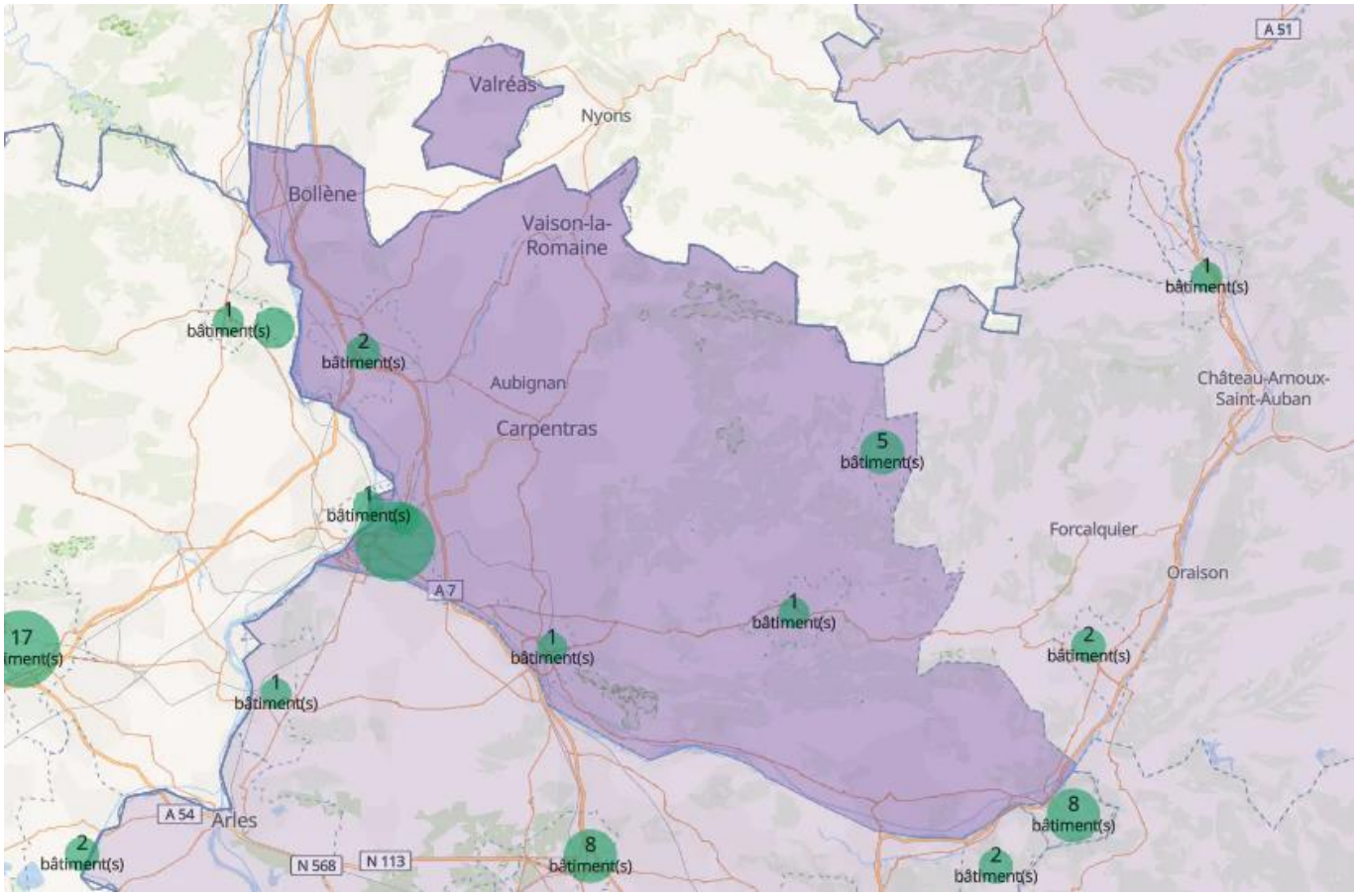
« Nul doute que l'engagement de ces parcs se transformera en labellisation dans les années à venir, assure le jury de l'Arbe qui, là aussi, a tenu à souligner la qualité 'des aménagements paysagers, l'accessibilité réfléchie avec les dessertes de transports en commun, des cheminements doux reliant le parc d'activités au centre-village, la gestion des eaux pluviales en techniques alternatives, l'intégration paysagère de bassins de rétention, l'installation de panneaux photovoltaïques, la sensibilisation et la protection de la biodiversité…'

En Vaucluse, le parc d'activités de Perréal à Apt (en 2018) ainsi que celui du pôle d'activités d'Apt-Ouest (l'an dernier) avait déjà été distingués par l'Arbe.

3,57M€ pour la rénovation énergétique des bâtiments publics vauclusiens

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Le Gouvernement vient de dévoiler les 4214 projets retenus dans le cadre de son plan de relance prévoyant un vaste programme de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Cette sélection fait suite au dépôt de plus de 6 000 candidatures pour un montant de plus de 8,4 milliards d'euros. Au total, l'Etat prévoit de consacrer 2,7 milliards d'euros dont 283M€ pour Provence-Alpes-Côte d'Azur.

28 bâtiments concernés dans le département

Dans le Vaucluse, 28 bâtiments sont concernés pour un montant de 3,578M€. Pour Avignon, 18 chantiers ainsi sont prévus à l'Université, au commissariat de police nationale, sur le site de l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), la direction de la protection judiciaire de la jeunesse, la direction des services départementaux de l'éducation nationale, la direction régionale du ministère de l'agriculture ainsi que la préfecture.

Ce plan concerne aussi Cavaillon (1 chantier d'isolation au commissariat), Orange (2 chantiers au centre des finances publiques ainsi pour le ministère de la défense), Saint-Christol (5 chantiers au 2e régiment étranger de génie), au Pontet (1 chantier sur le site de l'Afpa) et Apt (1 chantier en préfecture).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Par ailleurs, les commissariats de Villeneuve-lès-Avignon et de Tarascon ainsi que le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) sur le site de Marcoule à Chusclan figurent également dans les projets retenus.

« Ces investissements vont à la fois permettre de soutenir le secteur de la construction en générant au niveau local de multiples chantiers bénéficiant à l'ensemble du tissu des entreprises du BTP, et de réduire l'empreinte énergétique des bâtiments publics en proposant une action rapide et significative sur les consommations énergétiques, explique le ministère des finances. On estime qu'ils vont aussi permettre la création de 20 000 emplois sur 2021-2023. Cet investissement va également permettre de renforcer les compétences d'une filière d'avenir du secteur du BTP, celle de la rénovation énergétique. »

Le Vaucluse mal doté ?

Département figurant parmi les plus pauvres de France, le Vaucluse ne semble pas avoir bénéficié d'arbitrage trop favorable du Gouvernement. En effet, avec sa dotation de 3,578M€ il figure à la dernière place de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, loin derrière les Bouches-du-Rhône (146,4M€), les Alpes-Maritimes (89,23M€), le Var (25,98M€) et même les Hautes-Alpes (13,64M€) et les Alpes-de-Haute-Provence (4,11M€). Idem par rapport au Gard (22,68M€) et la Drôme (17,28M€). Seul le département de l'Ardèche fait moins bien (3,03M€).

L'ensemble des projets retenus est consultable sur ICI.

Isle-sur-la-Sorgue : une collecte à vélo pour encourager le tri sélectif

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



La Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse lancera début janvier 2021 un projet de collecte à vélo des sacs jaunes et des cartons en porte à porte dans le centre-ville de L'Isle-sur-Sorgue.

C'est une collecte d'un nouveau genre qui est en train de se mettre en place à L'Isle-sur-la-Sorgue. Une collecte à vélo dont l'objectif est d'augmenter la quantité et la qualité du tri des emballages recyclables et des cartons. Contrairement au camion-benne, le vélo a l'avantage de pouvoir couvrir les rues adjacentes aux rues principales, permettant ainsi de proposer une collecte en porte à porte des habitants et commerçants pour les inciter à trier.

Sont concernés les particuliers avec une collecte des sacs jaunes le mardi soir à partir de 18h ainsi que les professionnels avec une collecte des sacs jaunes le mardi à partir de 18h et une collecte des cartons les mercredis et vendredis à partir de 18h également. L'agglo a annoncé par ailleurs mener une campagne de communication auprès des habitants et des commerçants du centre-ville en janvier prochain tandis que des agents de l'association CPIE84 iront frapper à toutes les portes des habitants pour expliquer et accompagner ce changement de mode de collecte.

Pour plus d'informations : 04 90 21 43 11.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Provence : un champignon pour lutter contre le dépérissement de la lavande et du lavandin



La lavande (*Lavandula angustifolia*) et le lavandin (*Lavandula hybrida*), plantes emblématiques de la Provence, sont aujourd'hui menacés. En cause, notamment, le phytoplasme du Stolbur, transmis par la cicadelle *Hyalesthes obsoletus*, insecte vecteur, qui crée des dégâts accentués par les sécheresses à répétition.

Projet Mycolav

Face à cette situation, des alternatives voient le jour. C'est le cas du projet Mycolav via la mycorhization contrôlée (association symbiotique d'un champignon et d'une racine de plante supérieure). Le principe ? Inoculer au système racinaire des plantes, des souches indigènes de champignons microscopiques, grands acteurs de la fertilité des sols, appelés champignons mycorhiziens arbusculaires (CMA).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Etat d'avancée de l'étude
L'étude s'est donc poursuivie par la préparation d'un inoculum de CMA indigènes obtenu à partir de racines de plantes saines et utilisé sur des plants cultivés en pot et en plein champ. Les effets bénéfiques de l'inoculum sur la croissance, la nutrition et la résistance de ces 2 espèces végétales, lavande et lavandin, face au dépérissement lié au phytoplasme, en cours d'étude, semblent prometteurs.

Un enjeu économique et touristique
Le dépérissement représente un enjeu majeur pour toute la filière. En effet, apiculture, parfumerie, cosmétique mais également attractivité touristique et culturelle, ont fait de la filière lavandicole de Provence un important acteur économique. La France est, ainsi, le premier producteur mondial de lavandin (80 % de la production mondiale) et le deuxième producteur mondial de lavande après la Bulgarie. Ces cultures représentent, dans le Sud de la France, plus de 20 000 hectares et 9 000 emplois directs. Depuis plus de 10 ans, le cours mondial de la lavande s'envole. Production française en baisse, demande en hausse, les prix ont été multipliés par trois : de 30 à 90€ en moyenne le kilo. En plus de cinq ans la Bulgarie a multiplié par trois sa production et est devenue le premier producteur mondial, juste devant la France.

Dans le détail
Le projet Mycolav vise à trouver des solutions durables pour la culture de la lavande (*Lavandula angustifolia*) et du lavandin (*Lavandula hybrida*). La stratégie de recherche retenue est basée sur l'utilisation de techniques d'ingénierie écologique telle que la mycorhization contrôlée, bénéfique au développement d'une agriculture moins polluante pour l'environnement et dont les produits sont exempts de résidus chimiques.

Résilience des agrosystèmes
Ces recherches favorisent le développement de pratiques culturales susceptibles de garantir la capacité de résilience d'agrosystèmes dans un contexte de sécheresse et au-delà du changement climatique global.

Qui sont les chercheurs impliqués ?
Le projet Mycolav met en présence l'Université Européenne des Saveurs et des Senteurs (UESS), qui pilote l'animation scientifique et territoriale du projet, le Centre Régionalisé Interprofessionnel d'Expérimentation en Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (CRIEPPAM), qui assure la production des variétés de lavandes/intolérants, produites sous forme de boutures racinées, et réalise les essais aux champs. Le Laboratoire d'Ecologie Alpine (Leca), en charge de l'identification des espèces de champignons mycorhiziens, et la startup Mycophyto, chargée de la production des inocula spécifiques à base de mycorhizes indigènes et qui conduit les process d'inoculation des plants et réalise la conduite et le suivis des mesures d'impacts sur les plants mycorhizés.

Financement
Mycolav bénéficie du soutien de l'Union européenne (Fonds européen agricole pour le développement rural – Programme de Développement Rural Régional 2014-2020 et du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Coût total : 206 764,78 €. Contribution Feader (Fonds européen agricole pour le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

développement rural) : 132 329,46 €.

Bollène : la société familiale Alcyon valorise les déchets verts



Spécialisée depuis plus de 20 ans dans la production de compost, la société familiale Alcyon propose désormais un service d'épandage à destination des agriculteurs.

Première plateforme indépendante de compostage de déchets verts en région Provence Alpes-Côte d'Azur, la société familiale basée à Bollène est devenue, en l'espace de 20 ans, l'un des précurseurs sur son territoire de l'économie circulaire verte. Tout commence en 1996, lorsque Yvon Coq, agriculteur, ne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

veut plus utiliser de produits chimiques dans ses parcelles et souhaite les remplacer par de la matière organique. De là va naître Alcyon, petite entreprise qui, au début des années 2000, va tourner son activité vers le bois et l'énergie. En 2006, Cindy Coq, la fille d'Yvon Coq, rejoint l'entreprise en tant que directrice d'exploitation et va faire de la préservation de l'environnement et du développement durable ses priorités. Elle va ainsi proposer des offres adaptées aux besoins des professionnels et des collectivités.

35 000 tonnes de déchets verts traités chaque année

L'entreprise propose diverses prestations : débroussaillage jusqu'à 15 mètres de hauteur afin de récupérer un maximum de déchets verts ; broyage au broyeur lent ou rapide maille de 250 mm ; criblage maille de 80 mm, 50 mm, 40 mm, 20 mm et 10 mm (4 cribles) ; retournement d'andains (chargeurs et télescopiques) ; transport en polybennes (3 camions) et semi-fond mouvant alternatif. Les tonnages traités par l'entreprise, que ce soit en filière compostage ou énergétique, font du site de Bollène l'une des premières plateformes de compostage de déchets verts indépendante de Paca. 35 000 tonnes de déchets verts et 2 000 tonnes de déchets agroalimentaires sont réceptionnées chaque année pour être transformées en 22 000 tonnes de compost, valorisées principalement dans les exploitations viticoles ou agricoles.

'TerraMax', pour les agriculteurs

En septembre 2018, Alcyon ouvre sa première déchetterie (300 000 € investis) à destination des professionnels. Unique sur le territoire, elle assure le recyclage des déchets en provenance d'entreprises, d'associations, d'établissements publics ou de collectivités. Depuis début octobre, Alcyon lance 'TerraMax', une structure indépendante du centre qui propose une solution clef en main pour les agriculteurs en réalisant l'épandage directement sur l'exploitation appelée 'rendu racine'. Un service représentant un gain de temps pour l'agriculteur doublé d'une réduction de coût, l'épandeur représentant un certain investissement.

Lauréate du dispositif CEDRE

Employant 16 salariés, l'entreprise continue de se développer et d'embaucher. Certifiée Iso 14 001 (management environnemental) depuis 2009, Alcyon s'implique dans différents réseaux professionnels et dispose d'un certificat 'Sortie de statut de déchet bois d'emballage'. L'entreprise fait partie de l'association des agriculteurs et composteurs de France, qui regroupe les professionnels du traitement des déchets organiques par compostage, de la Federec (Fédération des entreprises du recyclage), qui mène des actions en faveur de la promotion du recyclage, et est également membre du Réseau interprofessionnel des sous-produits organiques, une association militant en faveur du recyclage des déchets organiques. Lauréate du dispositif CEDRE (Contrat pour l'emploi et le développement responsable des entreprises) qui soutient les entreprises dans leurs démarches RSE (Responsabilité sociétale des entreprises), Alcyon a remporté l'an dernier le 'Trophée de l'entreprise éco-responsable' à l'occasion de la seconde édition des Trophées de l'UP-Medef 84.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

En 2006, Cindy Coq, la fille d'Yvon Coq, rejoint l'entreprise en tant que directrice d'exploitation et va faire de la préservation de l'environnement et du développement durable ses priorités

---

Conseil départemental de Vaucluse : nouvelle campagne de mesure de la qualité des eaux



Le Département de Vaucluse poursuit sa mission de surveillance dont l'enjeu principal est de permettre l'amélioration de la qualité des eaux grâce aux actions réalisées par les syndicats de rivières et les gestionnaires de cours d'eau.

Depuis 2002, le Conseil départemental mesure la qualité des eaux du département en investissant dans la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

création de stations de surveillance. Au nombre de 35 aujourd'hui alors qu'elles étaient 14 au départ, maillées en un véritable réseau de 18 cours d'eau et 11 bassins versants, les stations de surveillance sont réparties sur l'ensemble du territoire. Elles fournissent des indicateurs chiffrés sur la qualité physico-chimique, sur la présence de micropolluants, sur les éléments biologiques (macro-invertébrés), et permettent la réalisation de cartographies très précises sur l'état écologique. Effectués chaque saison, les relevés alimentent un document de synthèse annuel dont la prochaine publication est prévue pour avril 2021.

Par ailleurs, les mesures réalisées sont également transmises aux organismes en charge de la gestion de l'eau, les syndicats de rivières et les groupements de communes, ainsi qu'à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Sur la base de ces données, ces gestionnaires agissent pour améliorer les situations critiques ou de crise, réparer l'intervention intensive humaine sur les milieux naturels, améliorer les continuités écologiques mises à mal, adapter les investissements en stations d'épuration, influencer les campagnes de sensibilisation auprès des publics, etc.

Parmi les actions menées par le Département, l'accompagnement du Syndicat mixte du Bassin Versant du Lez dans la définition du projet de protection de la ville de Bollène et de restauration de l'espace de mobilité du Lez (en amont de Bollène) en participant notamment à la réalisation des travaux à hauteur de 876 000 €, ou encore la participation à la restauration hydro-morphologique et paysagère de la Salette (Beaumes-de-Venise) à hauteur de 58 000 €.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !